

// ASSOCIATIONS SPORTIVES OU CARITATIVES



Associations sportives

Nous avons la chance à Andrésy de profiter de la présence d'un grand nombre d'offres de pratique du sport. Cela est possible grâce à l'implication personnelle et bénévole des membres actifs des associations et un renouvellement des forces vives est constamment nécessaire.

Vous ou un membre de votre famille pratique un sport ? Votre club a peut-être besoin de vous ? Alors n'hésitez pas à vous faire connaître ! Vous aimeriez apporter votre aide mais n'êtes membre d'aucun club ? Faites-nous connaître vos souhaits et nous vous mettrons en contact.



O.M.S.

L'Office Municipal des Sports organise de nombreuses manifestations sportives pour le déroulement desquelles la contribution de bénévoles est une nécessité. « 20 Bornes d'Andrésy », marche/course « Octobre Rose », Fête de la Ville... Vous pouvez participer ponctuellement à l'organisation de l'un ou l'autre de ces événements.



Associations caritatives

Vous disposez de temps et souhaitez apporter votre aide à des personnes en précarité ou en difficultés passagères ? Vous ne connaissez pas d'association ou ne savez comment les contacter ? Là aussi, faites-nous connaître vos souhaits et nous vous mettrons en rapport avec les bonnes personnes.

DES FORUM
ASSOCIATIONS

de 10h
à 17h

PARC DES
CARDINETTES

DEVENEZ BÉNÉVOLE !

Vous souhaitez aider et donner de votre temps ?
Vous aimeriez rencontrer du monde, participer à faire vivre votre ville et aider vos concitoyens tant jeunes que moins jeunes ?
Cela est tout à fait possible, très facilement et dans différents domaines !
Découvrez-les !

//RENSEIGNEMENTS

Centre Communal d'Action Sociale

Hôtel de ville

4, boulevard Noël-Marc

Contactez dès à présent le 01 39 27 11 30

ou envoyez un mail à ccas@andresy.com

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA VILLE

www.andresy.com / [facebook_ville d'Andrésy](https://www.facebook.com/ville.andresy)

ANDRÉSY
en Yvelines

// JEUNESSE



Entrées et sorties d'école

La sécurité des enfants vous importe particulièrement et vous avez la possibilité d'être disponible pendant les entrées et sorties d'école ? Venez renforcer l'équipe des personnes qui encadrent les traversées de passages piétonniers devant les écoles. Vous connaîtrez enfants et parents, serez chaleureusement remercié par tous pour votre aide et en retirerez une grande joie.



Partager ses expériences

Vous avez pratiqué un métier méconnu ou oublié ? Vous détenez une compétence que vous pouvez enseigner aux plus jeunes ? Vous souhaitez éveiller les enfants aux plaisirs de la lecture... Vous pouvez intervenir sur les temps périscolaires et, peut-être même scolaires, pour participer à des ateliers « découvertes » d'une ou plusieurs séances.



Soutien scolaire – aide aux devoirs

Que ce dernier s'opère en présentiel, au domicile ou dans une salle municipale dédiée, ou qu'un téléphone serve de lien, en cette période de crise sanitaire, il est crucial que les élèves les plus fragiles puissent s'appuyer sur les connaissances, l'écoute et la bienveillance d'un(e) ainé(e) pour les accompagner dans leurs apprentissages.



Pédibus

Et si les enfants allaient à l'école à pied ! Plus d'embouteillage autour des écoles, moins de risque d'accidents, moins de bruit et de pollution... C'est possible grâce à la mise en place de lignes préétablies de bus pédestres dits « Pédibus ». Les adultes encadrants doivent être parents, grands-parents ou tout habitant désireux de contribuer à ce service. Des arrêts prédéterminés, des horaires de passage ainsi qu'un parcours précis sont matérialisés au sol. Chaque enfant et chaque adulte portent un gilet distinctif fourni par la mairie et un calendrier de roulement des adultes encadrants est communiqué chaque mois. Ce service est dispensé pendant les périodes scolaires (hors vacances donc) et le matin. Prévoir d'être disponible de 8h00 à 8h40.

// ENTRAIDE CITOYENNE



Promenades accompagnées

De nombreuses personnes âgées ou en difficulté de santé n'osent sortir seules se promener. D'autres envisagent de se séparer de leur animal de compagnie ne pouvant plus les sortir elles-mêmes. Vous aimez vous promener ? Vous aimez papoter ? Vous aimez les chiens ? Alors, n'hésitez pas !



Portage de livres

Vous appréciez le bonheur de lire et souhaitez aider le plus grand nombre à profiter du plaisir de se plonger dans un bon livre ? Réalisez alors du « portage de livres » pour une personne ayant des difficultés à venir elle-même retirer ses ouvrages en bibliothèque ! C'est simple et vous aurez l'opportunité d'échanger autour d'une passion commune.



Accueil d'un animal

Lors d'hospitalisation, certains animaux se retrouvent en refuge car leurs propriétaires n'ont trouvé personne pour les garder jusqu'à leur retour. Si vous aimez les chiens, les chats ou encore les NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie), vous pourrez trouver là l'opportunité de leur donner toute votre attention.



Aide aux déplacements

De nombreux administrés ne disposent pas de véhicule et/ou ont des difficultés moteur à se déplacer seuls. La ville d'Andrésy souhaite faciliter l'entrée en relation de personnes disponibles pour véhiculer et de personnes ayant besoin de se déplacer (contre paiement d'indemnités kilométriques). Rendez-vous chez le médecin, démarches administratives, départs ou retours de voyage depuis une gare ou un aéroport... Nombreuses sont les occasions ! Si vous aimez conduire et disposez d'un véhicule, si vous voulez dédier du temps aux autres, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de nous.



Vigilance voisins fragiles / Maillage crise sanitaire

La crise de la COVID-19 a mis en évidence la nécessité d'une vigilance de chaque citoyen vis-à-vis des personnes fragiles et/ou isolées. La ville d'Andrésy souhaite donc réaliser un maillage de la commune et permettre à chaque personne fragile et/ou isolée d'avoir la garantie d'être aidée, en période de crise, par un voisin « relai ». Cette personne « relai » aurait pour mission d'assurer la prise régulière de nouvelles, d'opérer le ravitaillement alimentaire (sans, bien entendu, en assurer la charge financière) et d'avertir les services du CCAS en cas de besoin. Cette mission est essentielle tant pour l'Andrésien fragile et/ou isolé que pour les services du CCAS. Elle deviendra essentielle pour vous aussi !